

VILLE DE LIEGE

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 25 JUIN 2018

PRESIDENCE DE M. WILLY DEMEYER, BOURGMESTRE

La séance est ouverte à 18h47'.

40 membres sont présents : M. Michel de LAMOTTE, Mme Maggy YERNA, MM. Raphaël MIKLATZKI, Jean-Pierre GOFFIN, André SCHROYEN, Pierre STASSART, Mme Christine DEFRAIGNE, M. Gilles FORET, Mme Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, M. Fouad CHAMAS, Mmes Marie-Claire LAMBERT, Corinne WEGIMONT, MM. Pierre GILISSEN, Jean Pierre HUPKENS, Guy KRETTELS, Jean-Claude MARCOURT, Roland LEONARD, Mme Diana NIKOLIC, MM. Mohammed BOUGNOUCH, Fabrice DREZE, Mme Elisabeth FRAIPONT, M. Mehmet AYDOGDU, Mme Nathalie FRISEE, MM. François SCHREUER, Guiseppe MANIGLIA, Mmes Audrey NEUPREZ, Sarah SCHLITZ, MM. Louis MARAITE, Marc GILLIS, Mme Sophie LECRON, MM. Quentin le BUSSY, Jean-Paul BONJEAN, Mmes Caroline SAAL, Laurence CUIPERS, M. Daniel WATHELET, Mmes Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA, Carine CLOTUCHE, M. Olivier BIERIN, Mme Anne FIEVET et M. Willy DEMEYER, BOURGMESTRE.

Sont également présents : M. Philippe ROUSSELLE, Directeur général, M. Serge MANTOVANI, Directeur général adjoint, Mme Marie-France MAHY, Présidente du Centre Public de l'Action Sociale et M. Christian BEAUPERE, Chef de corps de la police locale pour l'examen des points relatifs à la Zone de Police.

9 membres sont absents : M. Jean-Géry GODEAUX, Mme Fatima SHABAN, MM. Benoit DREZE, Hassan BOUSETTA, Michel PETERS, Michel FAWAY, Sébastien BOVY, dont deux sont excusés à savoir : MM. Michel FIRKET, Raoul HEDEBOUW.

LE CONSEIL :

Sauf stipulation contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des suffrages et, en outre, au scrutin secret dans tous les cas visés par les articles L1122-27et L1122-28 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

La numérotation figurant ci-après correspond à celle de l'ordre du jour.

Hommage à M. Jules RASKIN.

(M. Sébastien BOVY entre en séance : 41 présents).

21.

Acceptation de la démission de M. Xavier GEUDENS en sa qualité de Conseiller de l'Action sociale.

Désignation de M. Olivier RION (CDH), membre du Conseil de l'Action sociale.

Interpellations

Entend une interpellation de M. Quentin le BUSSY intitulée « Une nouvelle école secondaire à Liège en 2019 ? » à laquelle répond M. Pierre STASSART.

(M. Michel FAWAY entre en séance : 42 présents).

Entend une interpellation de M. Marc GILLIS intitulée « Respect du panneau de signalisation « circulation locale » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de Mme Diana NIKOLIC et M. Gilles FORET intitulée « Les logements subdivisés en kots » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

Entend une interpellation de M. Guy KRETTELS intitulée « Gens du Voyage : une coupable inertie ! » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de Mme Christine DEFRAIGNE, M. Raphaël MIKLATZKI, Mmes Audrey NEUPREZ, Diana NIKOLIC, M. Michel PETERS intitulée « Taxe urbaine non-ménages » à laquelle répond M. André SCHROYEN.

(M. Hassan BOUSETTA entre en séance : 43 présents).

Entend une interpellation de M. Pierre GILISSEN intitulée « Les pièces d'eau des parcs publics : parc d'Acclimatation/Boverie, parc d'Avroy, Jardin botanique et parc du château de Peralta à Angleur » à laquelle répond M. André SCHROYEN.

(M. Michel PETERS entre en séance : 44 présents).

Entend une interpellation de Mme Corinne WEGIMONT et de M. Jean-Pierre GOFFIN intitulée « Remplacement de la passerelle sur la Vesdre à Chênée » à laquelle répond M. Roland LEONARD.

Entend une interpellation de Mme Sophie LECRON intitulée « Projet de réforme des APE : quelles conséquences pour Liège ? » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

Entend une interpellation de Mme Sarah SCHLITZ intitulée « Liège, sans pub » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de Mme Corinne WEGIMONT intitulée « Vers une interdiction des manèges à poneys sur la foire d'octobre 2018 ? » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

Entend une interpellation de M. François SCHREUER intitulée « Cannabis social clubs : où en sommes-nous ? » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Communication de M. le BOURGMESTRE relative à la salle de consommation à moindre risque.

1.

Approbation de la convention relative à la location de postes de détente et de comptage de gaz naturel à conclure avec la SA "RESA".

2.

Décision de faire exécuter des travaux de modernisation, de rationalisation et de mise en conformité des installations de gaz à la Brigade judiciaire, au commissariat d'Outremeuse, au Service Signalisation, à l'Hôtel de Police, à la Brigade motocycliste, au commissariat d'Angleur, au commissariat d'Avroy-Laveu et au commissariat de Sainte-Walburge-Rocourt par le biais du marché de la Ville de Liège conjoint avec le Centre Public d'Action Sociale portant sur des travaux de modernisation, de rationalisation et de mise en conformité des installations de gaz à effectuer dans les bâtiments communaux.

3.

Décision d'acquérir 6 sièges pour les accueils de l'Hôtel de police et du commissariat "Wallonie" Liège-Centre de la Zone de police via le marché ouvert FORCMS-MM-071-4 du Service Public Fédéral Personnel et Organisation.

4.

Décision de faire exécuter les travaux de mise en conformité de l'installation électrique et de modification de l'alimentation électrique existante à la Brigade judiciaire, au commissariat d'Avroy-Laveu, à la Piste de circulation et au commissariat de Sainte-Walburge-Rocourt par le biais du marché de la Ville de Liège conjoint avec le Centre Public d'Action Sociale portant sur des travaux divers d'électricité, de data et de mise en conformité électrique à effectuer dans des bâtiments communaux.

5.

Exécution des travaux de câblage des bâtiments de la Zone de police par le biais du marché de la Ville de Liège conjoint avec le Centre Public d'Action Sociale portant sur des travaux divers d'électricité, de data et de mise en conformité électrique à effectuer dans des bâtiments communaux.

6.

Ouverture de 1 emploi d'Inspecteur de Quartier dans le cadre de la mobilité 2018 03 - constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi d'Inspecteur de Quartier - choix du mode de sélection.

7.

Ouverture de 6 emplois de Commissaire de police dans le cadre de la mobilité 2018 03 - constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi de Commissaire de police - choix du mode de sélection.

8.

Ouverture de 15 emplois d'Inspecteur Opérationnel dans le cadre de la mobilité 2018 03 - constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi d'Inspecteur Opérationnel - choix du mode de sélection.

9.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "ASBL 5277 - Police locale de Liège" pour l'année 2018.

10.

Passation d'un marché de faible montant (accord cadre d'une durée de 4 ans - commandes échelonnées) en vue de l'acquisition de 50 KVM (keyboard - video - mouse switch) - adoption des clauses particulières - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

11.

Passation d'un marché de faible montant conclu par facture acceptée en vue de l'entretien du simulateur de collisions de la Zone de police, prenant cours le 14 août 2018 pour se terminer le 13 août 2022 - adoption des conditions particulières du marché - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

12.

Passation d'un accord-cadre en 2 lots à conclure avec un seul opérateur économique pour chacun des lots par procédure négociée sans publication préalable, en vue de la gestion de la flotte de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

13.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable relatif à l'acquisition de 4 casques pour le Peloton anti-banditisme de la Zone de police, en ce compris leurs accessoires - adoption du cahier spécial des charges - arrêt du nom de l'entreprise à consulter.

14.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable relatif à l'acquisition de 4 ensembles de protection balistique pour le Peloton anti-banditisme de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt du nom de l'entreprise à consulter.

15.

Passation d'un marché de faible montant en vue de l'acquisition d'une valise de brouillage d'ondes destinée aux membres du Peloton anti-banditisme de la Zone de police - adoption des clauses particulières - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

16.

Passation d'un marché de faible montant en vue du placement, du raccordement et de la mise en service d'une installation de climatisation au local de surveillance des cellules situé au niveau -1 de l'Hôtel de police de Liège - adoption des clauses particulières du marché - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

17.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité en vue du remplacement de 2 Dispatch/S et du Radiodispatch, en ce compris leur installation, la maintenance du système et les licences pour la Zone de police pour une durée de 3 ans - arrêt du nom de l'entreprise à consulter.

18.

Passation d'un marché de faible montant relatif à l'acquisition de deux écrans tactiles LCD pour la commande du mur d'écrans déjà existant au Centre de Gestion des Événements (CGE) et le Centre de Gestion des Caméras (CGC) de la Zone de police - adoption des clauses particulières - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

19.

Passation d'un marché par procédure ouverte en vue de l'acquisition d'un véhicule type transport de troupes destiné à la gestion négociée de l'espace public pour la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - approbation de l'avis de marché.

20.

Adoption du Plan Particulier d'Urgence et d'Intervention relatif à la liaison autoroutière E40-E25 - Prise d'acte du Plan Interne d'Urgence (PIU) - décision de soumettre ce Plan Particulier d'Urgence et d'Intervention à l'approbation du Gouverneur de la Province.

22.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur les classes de mer de l'école de Bois de Breux.

23.

Abrogation du règlement de police du 17 octobre 1994 relatif aux normes de sécurité et de salubrité applicables aux immeubles susceptibles d'accueillir des logements individuels et/ou collectifs - adoption du règlement de police relatif à la prévention des incendies et des explosions.

25.

Adoption du règlement de police relatif à l'usage et à l'occupation du parc de la Boverie.

26.

Création, avant le carrefour avec le bd Ernest Solvay, le long du mur de l'école communale du Thier-à-Liège, sur une longueur de 32 mètres, d'une zone réservée aux bus scolaires à 4000 LIEGE.

27.

Création de cinq emplacements de stationnement réservés aux véhicules de police, rue Varin à 4000 LIEGE :

- deux emplacements à hauteur de l'immeuble n°129 (commissariat de police) ;
- trois emplacements à l'opposé de l'immeuble n°129, le long du chemin de fer, en épi après l'emplacement "handicapé".

28.

Création de deux passages pour piétons, quai Godefroid Kurth à hauteur des n° 12 et 27 à 4020 LIEGE.

29.

Création, entre les immeubles n°1 et 7, sur une distance de 40 mètres, d'une zone réservée aux riverains à 4031 LIEGE.

30.

Création, sur une distance de 6 mètres, d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°1, rue Lohest et de la façade latérale de l'immeuble cadastré rue François Lefèbvre, n°77 à 4000 LIEGE.

31.

Création, d'une zone de stationnement réservé aux riverains, à hauteur de l'immeuble n°3, sur une distance de 20 mètres, place André Jadoulle à 4031 LIEGE.

32.

Création, d'une zone de stationnement réservé aux riverains, rue du Val Benoît à 4031 LIEGE :

- en perpendiculaire, à hauteur de l'immeuble n°1, sur une distance de 18 mètres ;
- en perpendiculaire, à hauteur de l'immeuble n°2 sur une distance de 15 mètres ;
- en perpendiculaire, entre les immeubles n°31 et 34, sur une distance de 20 mètres.

33.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°22, après le passage protégé pour piétons, sur une distance de 5 mètres, rue Louis Jamme à 4031 LIEGE.

34.

Création d'un passage pour piétons, avenue Georges Truffaut, à hauteur du fut d'éclairage public n°0958 214 à 4020 LIEGE.

35.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur des immeubles n°137 et 135, sur une distance de 6 mètres, rue Burenville à 4000 LIEGE.

36.

Interdiction de stationnement, avenue Albert-Ier, à hauteur de l'immeubles n°66, sur une longueur de 7 mètres, par signal routier E1 et panneaux additionnels portants les mentions "du lundi au samedi, de 7h00 à 19h00".

37.

Interdiction d'accès dans les deux sens, à tout conducteur, excepté la circulation locale, allée Grande-Hollande à 4000 LIEGE.

38.

Interdiction d'accès dans les deux sens, à tout conducteur, excepté la circulation locale, rue Gaston Laboulle à 4000 LIEGE.

39.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue Théo Beauduin à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

40.

Règlement de Police de Circulation, rue Godefroid Halleux à 4020 LIÈGE, création d'une zone 30 km/h.

41.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue du Moulan à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

42.

Règlement complémentaire de Police de la rue de Cornillon à 4020 LIEGE, création d'une zone 30 km/h.

43.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue Pré du Cygne à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a

44.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue Valkenberg à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

45.

Limitation de la vitesse à 30km/h, thier du Bouhay à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

46.

Modification du règlement de sécurité, de salubrité et de police dans les lieux accessibles au public du 23 avril 2001, tel que coordonné le 31 janvier 2005.

47.

Modification du règlement de police du 26 mai 2015 relatif à la propreté sur la voie publique et aux petites incivilités qui y portent atteinte.

La présente décision a recueilli 43 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

48.

Mise en conformité du Règlement de Police de Circulation, rue Winston Churchill à 4020 LIÈGE.

49.

Mise en conformité du Règlement de Police de Circulation, rue Deveux à 4020 LIEGE.

50.

Mise en conformité du Règlement de Police de Circulation, rue Sainte-Julienne à 4020 LIÈGE.

51.

Mise en conformité du Règlement de Police de Circulation, rue des Maraîchers à 4020 LIÈGE.

52.

Mise en conformité du Règlement de Police de Circulation, rue de la Lèche à 4020 LIÈGE.

53.

Mise en conformité du Règlement de Police de Circulation, rue des Frères Philippart à 4020 LIÈGE.

54.

Suppression d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur du n°36, rue des Muguets à 4020 LIÈGE.

55.

Octroi de subventions directe et indirecte opérateur à la SPRL "LES ARDENTES" dans le cadre de l'organisation de la manifestation "LES ARDENTES – LIÈGE MUSIC FESTIVAL" du 5 au 8 juillet 2018 - adoption du texte de la convention.

56.

Octroi de subventions directe et indirecte opérateurs à l'association « LES MANIFESTATIONS LIÉGEOISES » relatives à l'organisation de la manifestation « La Nocturne des Coteaux de la Citadelle » du 6 octobre 2018 - adoption du texte de la convention.

57.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU QUARTIER LIEGE- VENNES-FETINNE " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

58.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER DU LAVEU - LIEGE " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

59.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER LES VERGERS " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

60.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER SAINTE-WALBURGE " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

61.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER DU VAL DE LA LEGIA - ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

62.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER DE CHENEE-THIERS ET EXTENSIONS " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

63.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DES HABITANTS DU QUARTIER SAINT-LEONARD " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

64.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER SAINT-LAURENT - SAINT-MARTIN " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

65.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " LES AMIS DU COEUR HISTORIQUE DE LIÈGE " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

66.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER DU SART-TILMAN " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

67.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER JOLIVET-CORONMEUSE " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

68.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " MOUVEMENT SAINT-GILLES " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

69.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER DE ROCOURT " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

70.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER DE SCLESSIN " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

71.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER LONGDOZ-BOVERIE " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

72.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER MOLINVAUX-NANIOT " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

73.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER DE COINTE " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

74.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER FRAGNEE-BLONDEN Asbl " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

75.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER DE CHENEE CENTRE " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

76.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER D'ANGLEUR-KINKEMPOIS " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

77.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER DU BOUTELICOU " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

78.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER CENTRE-AVROY SAINT-JACQUES ASBL " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

79.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER DE GRIVEGNEE-BAS " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

80.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE D'ETUDE ET DE DEFENSE DE QUARTIER DU THIER-A-LIEGE " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

81.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER DE GRIVEGNEE-HAUT " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

82.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER FOND PIRETTE " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

83.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER BRONCKART-BOTANIQUE " pour l'année 2018- exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

84.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER D'AMERCOEUR, LE FAUBOURG DU COEUR " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

85.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " DYNAMIQUE DE QUARTIER DE PIERREUSE ASBL " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

86.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « MAISON DES JEUNES DE STE WALBURGE - CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE STE WALBURGE ASBL » dans le cadre de l'organisation du projet spécifique « organisation de projets visant la resocialisation de jeunes en difficultés par l'équipe de quartier de Sainte-Walburge » du 1er janvier au 31 décembre 2018.

87.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « GROUPEMENT LIEGEOIS DES ASSOCIATIONS ET DES MEDECINS OMNIPRATICIENS » dans le cadre de l'organisation du projet spécifique « organisation de la sécurisation des gardes médicales ».

88.

Adoption du texte de la convention à conclure avec la S.C.R.L. "CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE LA CITADELLE", le Centre Public d'Action Sociale de Liège et l'Association de droit public « RELAIS SOCIAL DU PAYS DE LIEGE » dans le cadre de l'organisation du projet spécifique « organisation de la prise en charge de l'Urgence Médico-Psycho-Sociale ».

89.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « CLIC JEUNES » dans le cadre de l'organisation du projet spécifique « organisation de projets visant le renforcement de la cohésion sociale par l'équipe de quartier de Burenville ».

90.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « PLATEFORME PSYCHIATRIQUE LIEGEOISE » dans le cadre de l'organisation du projet spécifique « organisation des actions de réduction des risques dans le cadre du projet "Pour un Carré qui tourne rond" ».

91.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES BRESSOUX-DROIXHE - CJBD » dans le cadre de l'organisation du projet spécifique « organisation de projets visant la resocialisation de jeunes en difficultés par l'équipe de quartier de Bressoux-Droixhe » du 1er janvier au 31 décembre 2018 - adoption du texte de la convention.

92.

Adoption du texte de la convention à conclure avec la S.C.R.L. « INTERCOMMUNALE DE SOINS SPÉCIALISÉES DE LIEGE » dans le cadre de l'organisation du projet spécifique « organisation du Centre START-MASS ».

93.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association "FAN COACHING - EURO FAN" dans le cadre du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention 2018-2019, relative à l'organisation du projet spécifique « organisation d'activités socio-pédagogiques et préventives de la violence dans le sport à Liège et le financement des frais relatifs au local des supporters du Standard de Liège ».

94.

Adoption du texte de l'avenant n° 3 du Plan de Cohésion Sociale 2014-2019.

95.

Approbation du rapport d'évaluation du Plan de cohésion sociale 2014-2019 de la Ville de Liège.

96.

Adoption du texte de la convention de partenariat à conclure avec l'association « LIVE IN COLOR, association sans but lucratif ou asbl », dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale 2014-2019, relative à l'organisation du projet spécifique « accompagnement et intégration de jeunes réfugiés par l'ASBL LIVE IN COLOR » du 1er janvier au 31 décembre 2018.

97.

Approbation de la convention de partenariat entre la Ville de Liège et l'Agence Wallonne pour la Sécurité Routière en vue de labelliser "BackSafe" les fêtes du 15 août 2018.

98.

Approbation du texte de la convention de prêt à usage à conclure avec la Société Coopérative à Responsabilité Limitée "Compagnie Intercommunale des Eaux" en abrégé "CILE" dans le cadre des fêtes du 15 août 2018

99.

Octroi d'une subvention indirecte opérateur au Centre Public d'Action Sociale de Liège, sis place Saint-Jacques, 13 à 4000 LIEGE, dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale 2014-2019, relative à l'organisation du projet spécifique « Réinser », du 1er janvier au 31 décembre 2018.

100.

Octroi d'une subvention indirecte opérateur et adoption du texte de la convention entre la Ville de Liège et l'association « EUROGYM LIEGE 2018 » sise rue des Mineurs, 17 à 4000 LIEGE – relative à l'organisation de la manifestation « EUROGYM LIEGE 2018 » du 12/07/2018 au 20/07/2018.

101.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association "LIEGE PANTHERS" relative à l'organisation du projet spécifique « SOUTIEN A L'ASBL 'LIEGE PANTHERS' », dans le cadre de la Politique des Grandes Villes du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

102.

Passation d'un marché à durée de 12 mois, prorogeable de 3 périodes de 12 mois, par procédure négociée sans publication préalable pour la maintenance du logiciel CASSIO et la mise à jour du logiciel CASSIO MY REPORT en vue d'assurer la continuité ainsi que l'acquisition d'un package de main d'oeuvre pour l'installation, la formation et le dépannage du logiciel de caisse pour les services dépendant du département des Affaires citoyennes - adoption du cahier spécial des charges.

103.

Passation d'un marché de services par procédure négociée sans publication préalable pour la mise à disposition d'une solution de contrôle et de simulation budgétaire des ressources humaines pour la Ville de Liège - adoption du cahier spécial des charges.

104.

Passation d'un marché de services pour compte partiel d'une durée de 60 mois par procédure ouverte ayant pour objet la mise à disposition et la mise en production pour la Ville de Liège d'une solution informatique éprouvée, intégrée aux autres processus, conforme avec les normes législatives et réglementaires qui lui sont applicables et permettant une automatisation maximale de la comptabilité (budgétaire et générale), de la trésorerie - adoption du cahier spécial des charges et du projet d'avis de marché.

105.

Décision de conclure une convention de traitement conjoint de données avec "ETHIAS S.A." afin d'encadrer les données personnelles dans le cadre du contrat d'assurance portant sur les accidents de travail.

Addendum 105 bis

Motion intitulée Liège refuse les dispositifs anti-SDF dans ses marchés publics déposée par Mme Sophie LECRON.

Un scrutin est ouvert.

Le groupe MR déclare ne pas y participer.

Il y a 32 votants.

La présente décision a recueilli l'unanimité des suffrages.

Addendum 105 ter

Motion visant à orienter les marchés publics de fourniture de vêtements PS de travail vers des achats durables et qui tiennent compte du respect des droits de l'homme pour les travailleurs-euses qui les fabriquent déposée par M. Jean-Claude MARCOURT
Ce point est renvoyé en commission.

Point proposé en urgence

Adoption du texte de la convention entre la Ville de Liège et l'association « LIEGE SPORT » relative à l'organisation du projet spécifique « soutien aux jeunes sportifs liégeois économiquement défavorisés » du 01/01/2018 au 31/12/2018.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

(M. le BOURGMESTRE quitte la présidence).

106.

Adoption du texte du contrat de gestion à conclure avec l'association « LIÈGE, VILLE SANTÉ ».

107.

Adoption du texte du contrat de gestion entre la Ville de Liège et l'association « CENTRE SPORTIF LOCAL INTEGRÉ D'ANGLEUR ».

108.

Adoption du texte du contrat de gestion entre la Ville de Liège et l'association « BRESSOUX SPORT CULTURE ASBL CENTRE SPORTIF LOCAL (CSL) ».

109.

Adoption du contrat relatif à la communication de données à caractère personnel par la Banque Carrefour de la sécurité sociale à la Ville de Liège en vue de l'octroi automatique de droits supplémentaires.

110.

Souscription 2018 au capital C2 de la SCRL « ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LE DÉMERGEMENT ET L'ÉPURATION DES COMMUNES DE LA PROVINCE DE LIÈGE » dans le cadre du système de financement des missions liées au démergement (contrat zone) - Libération de la souscription précitée en totalité - Prélèvement sur le fonds de réserves extraordinaires du montant de ladite libération afin d'alimenter le fonds de réserves extraordinaires nécessaire au paiement de celle-ci.

111.

Accord de principe sur la reprise, par la Ville de Liège, des parts de la S.A. de droit public « SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LIÈGE-GUILLEMINS » détenues par la S.C.R.L. « ECETIA INTERCOMMUNALE » en échange d'un terrain à bâtir sis rue Paradis/rue de Serbie à 4000 LIÈGE, sans soulte.

112.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Gilles » - sise rue Cour Saint-Gilles, 28 à 4000 LIEGE – tel que soumis.

113.

Approbation des comptes 2017 de l'église protestante de Liège-Rédemption - sise quai Godefroid Kurth, 1 à 4020 LIEGE – tel que rectifié.

114.

Approbation des comptes 2017 de la Fabrique d'église « Notre-Dame du Rosaire (Bressoux) » - sise rue du Moulin, 131 à 4020 BRESSOUX – compte tenu de l'erreur matérielle.

115.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2018 de la Fabrique d'église « Sainte-Bernadette » - sise rue Arthur Bris, 9 à 4031 ANGLEUR – tel que soumis.

116.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Antoine et Sainte-Catherine » - sise rue de la Cité, 1B à 4000 LIEGE – tel que soumis.

117.

Prorogation du délai d'examen du compte 2017 de la Fabrique d'église « Saint-Georges » sise rue J. Truffaut, 25 à 4000 LIEGE.

118.

Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'église « Notre-Dame de la Visitation » - sise rue Dessus d'Eglises, 6 à 4030 LIEGE – tel que rectifié.

119.

Adoption du texte de la convention à conclure avec la Province de Liège et la SPRL "NAUTIC LOISIRS" SPRL établie dans le cadre de la concession relative à la gestion de la navette fluviale touristique de Liège.

120.

OCTROI de subventions directe et indirecte opérateurs à l'association « LES MANIFESTATIONS LIEGEOISES » - sise quai de la Batte 10 bte 5 à 4000 LIEGE relative à l'organisation de la manifestation « Place à la Place » du 2 juillet au 5 août 2018, place du Marché à 4000 LIEGE» - adoption du texte de la convention.

SANS OBJET

121.

Prise d'acte des modifications des conditions de la concession relative à la gestion de la navette fluviale touristique de Liège au niveau des tarifs qui ont été prévus dans le document initial de la concession.

122.

Passation d'un marché de travaux par procédure ouverte pour les travaux d'équipements et de viabilisation de terrains avenue de la Closeraie et chaussée de Tongres - adoption du cahier spécial des charges et du projet d'avis de marché.

124.

Approbation du texte du bail emphytéotique au profit de la société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale « LA MAISON DU CREAHM ».

Addendum 124 bis

Motion visant à obtenir le renouvellement complet de la flotte de bus des TEC Liège Verviers déposé par M. Jean-Claude MARCOURT.

Un scrutin est ouvert.

Le groupe MR déclare ne pas y participer.

Il y a 32 votants.

La présente décision a recueilli l'unanimité des suffrages.

123.

Reprise du marché de service intitulé « Mission complète d'études, de coordination et de contrôle de travaux de réhabilitation/restructuration d'un immeuble en logement d'insertion collectif au centre ville dans le cadre du projet social du CVFE" qui concerne le projet de rénovation du bâtiment situé rue Hors-Château, 11 à Liège.

125.

Passation d'un marché de services par procédure ouverte pour la conception d'un projet d'illumination festive de rues et places commerçantes de la Ville de Liège en 2018 – 2019 – 2020, comprenant la pose, le raccordement au réseau électrique, la maintenance de nouvelles décorations ainsi que le démontage de celles-ci après les fêtes de fin d'année et ce, distinctement pour 2018, 2019 et 2020 - adoption du cahier spécial des charges et du projet d'avis de marché.

(Mme Audrey NEUPREZ et M. Daniel WATHELET sortent de séance : 42 présents).

(M. Benoît DREZE entre en séance : 43 présents).

126.

Décision de réaliser dans le quartier d'Amercoeur une action d'aménagement globale et concertée visant à restructurer, assainir ou rétablir ce quartier de manière à favoriser le maintien de la population locale et l'accueil de nouveaux habitants dans un cadre urbain de qualité revalorisé et à promouvoir son caractère de quartier de cœur de ville plurifonctionnel, notamment par une revitalisation de ses fonctions résidentielles et économiques, et ce dans le respect de ses caractéristiques culturelles et architecturales propres - délimitation du périmètre de rénovation urbaine du « Quartier d'Amercoeur » - sollicitation auprès du Gouvernement wallon la reconnaissance de ce périmètre de rénovation urbaine.

127.

Passation d'un marché accord-cadre par procédure négociée sans publication préalable, avec un seul participant par lot, pour l'accompagnement par des experts pour la réalisation de missions ponctuelles sur des études stratégiques de développement des quartiers, des espaces publics et des grands équipements urbains réalisées le plus souvent directement par les fonctionnaires communaux, urbanistes, ingénieurs, paysagistes - adoption du cahier spécial des charges.

128.

Décision d'élaborer un périmètre de préemption pour le quartier d'Amercoeur - délimitation du périmètre en le faisant correspondre en tous points au périmètre de rénovation urbaine dont la reconnaissance est sollicitée auprès du Gouvernement wallon - sollicitation auprès du Gouvernement wallon la définition du périmètre d'application d'un droit de préemption.

129.

Adoption du rapport d'activités 2017 de la Régie Communale Autonome "Liège Développement".

130.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association "LIEGE-ENERGIE" - sise place du Marché, 2 à 4000 LIEGE - relative à l'organisation du projet spécifique "LIEGE ENERGIE ASBL" dans le cadre de la Politique des Grandes Villes du 01/01/2018 au 31/12/2018.

131.

Décision de participer au projet INTERREG V A "Grande Région" 2014-2020 GReNEFF - sollicitation du financement des dépenses d'infrastructures liées à la réalisation du projet de rénovation d'immeubles en 9 logements, rue de la Madeleine 28 et rue de la Cathédrale 28 (étages) à 34 - 4000 LIÈGE - décision de financer le projet "INTERREG V A « Grande Région » GReNEFF - rénovation d'immeubles en 9 logements, rue de la Madeleine 28 et rue de la Cathédrale 28 (étages) à 34 - 4000 LIÈGE" sur fonds propres, en fonction des montants qui seront cofinancés par le projet GReNEFF - décision de signer l'attestation d'engagement en annexe à cette décision.

132.

Approbation du rapport d'avancement 2015 relatif au programme «Commune Energétique» en vue de son envoi à la Région wallonne et à l'ASBL "UNION DES VILLES ET COMMUNES DE WALLONIE".

133.

Acceptation du don de deux dessins (esquisses publicitaires / crayon sur papier) de l'artiste Jacques OCHS, à destination des collections communales et plus particulièrement celles du BAL / Musée des Beaux-Arts de Liège, fait par Mme Véronique DUCHATELET - rend hommage à la générosité de la donatrice.

134.

Acceptation du don d'un tableau de l'artiste plasticienne Simone HUBY, à destination des collections communales et plus particulièrement celles du BAL / Musée des Beaux-Arts de Liège, fait par Mme Sarah SCHOUTEDEN - rend hommage à la générosité de la donatrice.

135.

Adoption du texte du Contrat-Programme 2018-2022 entre la Communauté française de Belgique, la Ville de Liège, la Province de Liège et l'asbl "Maison du Jazz de Liège et de la Communauté Française".

136.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association « LES VALEUREUX LIEGEOIS-ENSEMBLE VOCAL ROYAL » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

137.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association "PRESENCE ET ACTION CULTURELLES – REGIONALE DE LIEGE".

138.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association « TOGODO ».

139.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association « LES CHIROUX, CENTRE CULTUREL DE LIEGE ».

140.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association « CINELABEL FILMS » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique

141.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association de fait "MUSIQUE AUX TAWES" - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

142.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association "QUAI n°7" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

143.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association "LA FERME DES ENFANTS, CENTRE NATURE DE LIEGE".

144.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur les frais relatifs au déchargement et à la manutention de vitrines muséales au Grand Curtius.

145.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE INTERCULTUREL SLAVIANKA ART ASBL » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

146.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « POINT D'APPUI. SERVICE D'AIDE AUX PERSONNES SANS PAPIERS » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

147.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « "SUR'CITE", CENTRE SOCIOCULTUREL DES SOURDS ET MALENTENDANTS DE LIEGE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

148.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « TOGODO » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

149.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « NECTAR ASBL » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

150.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « IDENTITE AMERIQUE INDIENNE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

151.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « INSTITUT DE RECHERCHE, DE FORMATION ET D'ACTION SUR LES MIGRATIONS, I.R.F.A.M. (Harmoniques Formations) » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

152.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « A.S.B.L. BLACK ROOTS » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

153.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CAP MIGRANTS » pour l'année 2018 - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

154.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ALTERVOYAGES » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

155.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASSOCIATION CAMEROUNAISE DE LIEGE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

156.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ESPOIR & VIE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

157.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « FESTIVAL AFRICAIN DE LIEGE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

158.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « MABEL DU DESERT » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

159.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « NOVINYO » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

160.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « L'AQUILONE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

161.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LOS NINOS DE GAIA » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

162.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « PETIT MONDE PANAFRICANA » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

163.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASSOCIATION JEUNESSE - SOLIDARITE TAL-LAFI - BELGIQUE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

164.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « MIMOSA 3AXES » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

165.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « PIERREUSE ET AILLEURS » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

Points proposés en urgence

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "PRESENCE ET ACTION CULTURELLES – REGIONALE DE LIEGE" pour l'année 2018.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE CULTUREL DE CHENEE » pour l'année 2018.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "DEMOCULTURE A.S.B.L. pour l'année 2018 – exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ECLAT DE RIRE » pour l'année 2018.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « PI 3,1415 ASBL » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "PIERREUSE ET AILLEURS" pour l'année 2018 – exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapports de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Adoption du texte de la convention entre la Ville de Liège et l'association « RÉSEAU DE MUSICIENS INTERVENANTS EN ATELIERS » relative à l'organisation du projet spécifique « El Sistema » dans le cadre de la Politique des Grandes Villes du 01/01/2018 au 31/12/2018.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ONE NATION » pour l'année 2018 – exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « MUSÉE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE WALLONIE » pour l'année 2018 - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA TOUR ASBL » pour l'année 2018 - exonération l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « COORDINATION DES ASSOCIATIONS AMERCOEUR-LONGDOZ » pour l'année 2018 – exonération l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « BAM » pour l'année 2018 - exonération l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « Maison Arc-en-Ciel de Liège - Alliage, association sans but lucratif » pour l'année 2018 - exonération l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LES DISCIPES DÀ CHARLEMAGNE ASBL » pour l'année 2018, à charge de l'article budgétaire 772/33202/18/05 du budget 2018 - exonération l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "TSHINTU ASBL" pour l'année 2018 - exonération l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « JEUNESSES MUSICALES DE LIEGE, CENTRE DE COORDINATION » pour l'année 2018 - exonération l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "LE MODERNE" pour l'année 2018 - exonération l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

166.

Passation d'un accord-cadre par procédure négociée sans publication préalable pour l'acquisition et la pose de fascines végétalisées et de leurs structures / supports sur les berges de la Dérivation, ainsi que leur maintenance annuelle, avec un seul participant - adoption du cahier spécial des charges.

La présente décision a recueilli 42 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

167.

Passation d'un accord-cadre de fournitures par procédure ouverte pour l'acquisition de sacs à ordures destinés à l'évacuation et à la collecte de déchets divers, en trois lots, avec un seul participant - adoption du cahier spécial des charges - approbation du projet d'avis de marché.

168.

Passation d'un marché de fournitures par procédure ouverte pour la fourniture de produits destinés à l'enlèvement de tous tags, graffitis ou inscriptions et au décollage ou à l'enlèvement des affiches sauvages, ainsi qu'au nettoyage des supports par le service de la propreté publique, d'une durée déterminée prenant cours au plus tôt le 1er janvier 2019 pour se terminer le 31 décembre 2022 - adoption du cahier spécial des charges et du projet d'avis de marché.

169.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « OEUVRES SOCIALES DE L'ARMEE DU SALUT EN BELGIQUE » relative à l'organisation du projet spécifique « ACTIONS PAUVRETE » dans le cadre de la Politique des Grandes Villes du 01/01/2018 au 31/12/2018 - octroi d'une subvention directe opérateur à ladite association relative à l'organisation du projet spécifique précité - exonération pour l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe opérateur.

170.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « PARTAGE-ACCUEIL-SOLIDARITE SERVICE SOCIAL INTER-PAROISSIAL LIEGE-OUEST » relative à l'organisation du projet spécifique « ACTIONS PAUVRETE » dans le cadre de la Politique des Grandes Villes du 01/01/2018 au 31/12/2018 - Octroi d'une subvention directe opérateur à l'association « PARTAGE-ACCUEIL-SOLIDARITE SERVICE SOCIAL INTER-PAROISSIAL LIEGE-OUEST » relative à l'organisation du projet spécifique précité - Exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

171.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « JOB EMANCIPATION FORMATION APPRENTISSAGES ET REINSERTION » relative à l'organisation du projet spécifique « ACTIONS PAUVRETE » dans le cadre de la Politique des Grandes Villes du 01/01/2018 au 31/12/2018 - octroi d'une subvention directe opérateur à l'association « JOB EMANCIPATION FORMATION APPRENTISSAGES ET REINSERTION » relative à l'organisation du projet spécifique précité - exonération pour l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe opérateur.

172.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « TELE-SERVICE LIEGE A.S.B.L. » relative à l'organisation du projet spécifique « ACTIONS PAUVRETE » dans le cadre de la Politique des Grandes Villes du 01/01/2018 au 31/12/2018 - octroi d'une subvention directe opérateur à l'association « TELE-SERVICE LIEGE A.S.B.L. » relative à l'organisation du projet spécifique précité.

173.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « CALIF - FORMATION DE FORMATEURS » relative à l'organisation du projet spécifique « ACTIONS PAUVRETE » dans le cadre de la Politique des Grandes Villes du 01/01/2018 au 31/12/2018 - octroi d'une subvention directe opérateur à l'association « CALIF - FORMATION DE FORMATEURS » relative à l'organisation du projet spécifique précité.

174.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « SOLIDARITES AU PLURIEL » relative à l'organisation du projet spécifique « ACTIONS PAUVRETE » dans le cadre de la Politique des Grandes Villes du 01/01/2018 au 31/12/2018 - octroi d'une subvention directe opérateur à l'association « SOLIDARITES AU PLURIEL » relative à l'organisation du projet spécifique précité - exonération pour l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe opérateur.

175.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ENEO, MOUVEMENT SOCIAL DES AINES ASBL » au profit de " ESPACE CYBER SENIORS " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

176.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « &-ESPERLUETTE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

177.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « "SUR'CITE", CENTRE SOCIOCULTUREL DES SOURDS ET MALENTENDANTS DE LIEGE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

178.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA LUMIERE », Oeuvre Royale pour Aveugles et Malvoyants pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

179.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CERCLE DU LAVEU » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

180.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CRE ET ARTS COMPAGNIE ET CENTRE D'ARTS, D'EXPRESSION ET DE CREATIVITE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

181.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association «LE PANIER SOLIDAIRE» pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

182.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « AMITIES FRANCAISES DE LIEGE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

183.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « EMBARQUEMENT IMMEDIAT, A.S.B.L. » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

184.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA FERME DES ENFANTS. CENTRE NATURE DE LIEGE » pour l'année 2018.

185.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'organisme d'intérêt public de la Région wallonne « AGENCE WALLONNE DE LA SANTE, DE LA PROTECTION SOCIALE, DU HANDICAP ET DES FAMILLES », dénommée "AViQ" - « AGENCE POUR UNE VIE DE QUALITE », relative à la collaboration entre l'« AViQ » et le Service communal « AccessPlus » afin de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société (appel à projets "Campagne de sensibilisation : elle est où la différence ?" 2018-2019).

186.

Abrogation de la convention du 26/06/2012 conclue avec l'A.S.B.L. «LES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIEGE» relative à l'organisation d'activités d'éducation permanente de niveau universitaire destinées aux seniors - adoption du texte de la convention à conclure avec ladite A.S.B.L. en vue de l'organisation d'activités d'éducation permanente de niveau universitaire destinées aux seniors.

187.

Prévisions d'engagements des dépenses durant l'exercice de 2018 pour l'acquisition de matériel informatique via la centrale de marchés du Département des Technologies de l'Information et de la Communication (DTIC) du Service Public de Wallonie (SPW).

188.

Prise d'acte du procès-verbal de la réunion du 4 juin 2018 de l'Organe de gestion de la Haute École de la Ville de Liège.

189.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE PROMOTION HUMAINE - CLUB DE JEUNESSE DU NORD ASBL » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

190.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASBL MAISON BLANCHE DE GLAIN » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

191.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LES MARMOTS » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

192.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « PARENT INTER SITTER asbl » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

193.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LES PARENTS JARDINIERS » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

194.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « MAISON DE FRAGNEE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

195.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LE JARDIN DES ENFANTS » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

196.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ECLAT DE RIRE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

197.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE CHENEE » pour l'année 2018.

198.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LATITUDE JEUNES - RESEAU SOLIDARIS - PROVINCE DE LIEGE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

199.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA TCHICASS » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

200.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASSOCIATION DE SOUTIEN A LA SCOLARITE ET A L'INTEGRATION SOCIALE DES ADOLESCENTS » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

201.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « GROUPE D'ACTION SOCIALE ET SCOLAIRE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

202.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASBL 'LA MARGUERITE' MAISON DE QUARTIER » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

203.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "CENTRE DES JEUNES DES VENNES" pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

204.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ACTION SOCIALE AU BERNALMONT (Liège) » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

205.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ESPOIR & VIE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

206.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASSOCIATION DES ECOLES DE DEVOIRS EN PROVINCE DE LIEGE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

207.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASBL SAINTE-WALBURGE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

208.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE JEUNESSE DU QUARTIER DE L'OUEST » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

209.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LE COURANT D'AIR » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

210.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA MARELLE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

211.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA FERME DES ENFANTS. CENTRE NATURE DE LIEGE » pour l'année 2018.

212.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CLUB DES JEUNES DU PERY » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

213.

Octroi d'une subvention indirecte classique pour l'année 2018 à l'association « LES CHIROUX - CENTRE CULTUREL DE LIEGE » relative à la mise à disposition d'infrastructures culturelles - adoption du texte de la nouvelle convention.

214.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « CENTRE CULTUREL OURTHE ET MEUSE » relative à la mise à disposition d'infrastructures culturelles - adoption du texte de la convention.

215.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « CENTRE CULTUREL DE CHENEE » relative à la mise à disposition d'infrastructures culturelles - adoption du texte de la convention.

216.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « FOYER CULTUREL DE JUPILLE WANDRE » relative à la mise à disposition d'infrastructures culturelles - adoption du texte de la nouvelle convention.

217.

Acquisition de matériel de chauffage, sanitaire, gaz et électromécanique nécessaire aux besoins du service des Bâtiments communaux pour l'année 2018, dans le cadre du marché catalogue passé via un accord-cadre conjoint avec un seul participant entre la Ville de Liège et le Service Public d'Action Sociale (C.P.A.S.).

218.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association «ALTER SELECTION, association sans but lucratif» relative à la mise à disposition d'un local sis avenue Albert 1er, 5 à 4030 GRIVEGNEE - adoption du texte de la convention - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

219.

Octroi d'une subvention en capital à l'association « ACADEMIE DE MUSIQUE GRETRY » relative au financement d'une partie des travaux de compartimentage du bâtiment sis boulevard de la Constitution, 81 à 4020 Liège - adoption du texte de la convention.

220.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « PRÉSENCE ET ACTION CULTURELLES ET SOCIALES A.S.B.L. » relative à la mise à disposition d'un pavillon sis place des Combattants à Jupille - adoption du texte de l'avenant 1 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

221.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « ENTREVUES, CHIENS GUIDES ET MOBILITE » relative à la mise à disposition précaire de locaux au rez-de-chaussée et au sous-sol du bâtiment sis rue Monulphe, 78 à 4000 LIEGE - adoption du texte de l'avenant 1 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

222.

Adoption du texte de l'avenant 1 à la convention de mise à disposition d'un ensemble immobilier sis rue de Droixhe 10 à 4020 LIEGE à intervenir entre La Ville de Liège et l'association « MAISON DES ETUDIANTS LIEGEOIS » – sise place du XX Août, 24 à 4000 LIEGE.

223.

Adoption de la convention relative à la subvention octroyée à la Ville de Liège par le Service public de Wallonie (Patrimoine) pour la restauration de la Collégiale Sainte-Croix, 4000 LIEGE.

224.

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée directe avec publication préalable, pour la démolition des BM 5 à 13 (6 tranches) au complexe rue de la Tonne 80, 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges - approbation du projet d'avis de marché.

225.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour travaux de remplacement châssis au complexe "RIVAGEOIS" - ÉCOLE, rue des Rivageois 17 à 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges - sollicitation de subsides du S.P.W. (UREBA).

226.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour les travaux de démolition, en deux tranches, de l'ancienne conciergerie de l'école "Haminde"/Bâtiment rue de la Haminde, 33 à 4030 LIEGE (Grivegnée) - adoption du cahier spécial des charges.

227.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour la réfection et la transformation de l'ancienne salle de gymnastique en réfectoire/salle des fêtes à l'Ecole "Condroz" - adoption du cahier spécial des charges.

228.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour l'aménagement d'un bureau de direction et de toilettes au complexe « Croix-de-Guerre »/Ecole, rue des Croix-de-Guerre, 2-4 à 4020 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

229.

Passation d'un marché de travaux de mise en œuvre d'un nouveau système de chauffage, ventilation et refroidissement des réserves muséales au complexe "ILÔT SAINT-GEORGES" - Musée, Féronstrée 86 à 4000 LIÈGE par procédure ouverte - adoption du cahier spécial des charges et du projet d'avis de marché.

230.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour le remplacement de vieux châssis en bois par des châssis en alu-bois au complexe « François-Lefèbvre » - école, rue François-Lefèbvre, 62-66 à 4000 Liège - adoption du cahier spécial des charges - sollicitation des subsides du Service Public de Wallonie (UREBA).

231.

Approbation des modifications apportées aux documents du marché conjoint de travaux de démergement du collecteur de la plaine (16ème lot - 2ème partie - 2ème phase) à 4031 ANGLEUR, d'installation de canalisations de distribution d'eau et de gaz, de pose de câbles et de gaines de téléphonie ainsi que d'aménagement de 11 voiries de travaux, dont l'A.I.D.E. est le pouvoir adjudicateur, tels que présentés au Conseil du 18 décembre 2017, suite à l'avis sur projet du Service public de Wallonie, pouvoir subsidiant.

232.

Approbation des modifications apportées aux documents du marché conjoint de travaux d'aménagement de la place des Carmes à 4000 LIEGE, tels que présentés au Conseil du 30 avril 2018, suite à l'avis sur projet du Service public de Wallonie, pouvoir subsidiant.

233.

Approbation des modifications apportées aux documents du marché européen conjoint de travaux de réaménagement des voiries autour du site de Bavière, bd de la Constitution et rue des Bonnes-Villes ainsi que du périmètre d'intervention dans le cadre du redéploiement du site de Bavière à 4020 LIEGE, tels que présentés au Conseil du 30 avril 2018 suite à l'avis sur projet du pouvoir subsidiant.

Prise en charge de l'étude réalisée par la S.A. RESA, rue Louvrex 95 à 4000 Liège, dans le cadre du présent marché afin d'y inclure les clauses techniques de l'éclairage public - décision de confier à la S.A. RESA la prestation d'analyse des offres et de suivi de chantier d'éclairage public de la Ville.

La présente décision a recueilli 32 voix pour, 0 voix contre et 11 abstentions.

234.

Passation d'un marché de services par procédure ouverte pour le curage des égouts structurants à 4000 LIÈGE, avec publicité européenne - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges et le projet d'avis de marché.

235.

Passation d'un marché conjoint de travaux par procédure négociée directe avec publication préalable pour les travaux de création d'un itinéraire cyclo-pédestre entre la passerelle Vivegnis et la gare de Herstal - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges et le projet d'avis de marché - adoption du texte de la convention entre la Ville et la SRWT relative à l'exécution conjointe desdits travaux.

236.

Passation d'un accord-cadre conjoint de fournitures sur catalogue, par procédure négociée sans publication préalable pour l'acquisition d'éléments de clôture et de barrières destinés à divers services techniques de la Ville de Liège, à conclure avec un seul participant où tous les termes de l'accord sont fixés dans le cahier spécial des charges - adoption du cahier spécial des charges - arrêt du texte de la convention à conclure avec le Centre public d'Action sociale de Liège - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

237.

Acquisition d'autos et de camionnettes diverses, auprès des fournisseurs désignés en qualité d'adjudicataire par le Service Public de Wallonie, dans le cadre de la décision ministérielle afin de permettre aux communes de la Région wallonne de participer aux marchés conclus par ledit Service Public de Wallonie.

238.

Passation d'un marché de fourniture par procédure ouverte pour l'acquisition d'un camion extracteur de boue autonome à recyclage d'eau - adoption du cahier spécial des charges, du DUME et du projet d'avis de marché.

239.

Passation d'un marché de fournitures par procédure négociée sans publication préalable pour l'acquisition de sept petits véhicules de type "Pick up" destinés au Parc automobile - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

240.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « ANIMATION ET CREATIVITE » relative à l'organisation du projet spécifique « SOUTIEN A L'ASBL "ANIMATION ET CREATIVITE" » dans le cadre de la Politique des Grandes Villes du 01/01/2018 au 31/12/2018.

241.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LATITUDE JEUNES - RESEAU SOLIDARIS - PROVINCE DE LIEGE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

242.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LATITUDE JEUNES - RESEAU SOLIDARIS - PROVINCE DE LIEGE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

243.

Octroi d'une subvention directe classique l'association « GRAFFITI ATELIER D'EXPRESSION GRAPHIQUE ASBL » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

244.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE JEUNESSE DU QUARTIER DE L'OUEST » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

245.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LE MODERNE » pour l'année 2018- exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

246.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LE COURANT D'AIR » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

247.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE JEUNES ET DE QUARTIER - LA BICOQUE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

248.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE CHENEE » pour l'année 2018.

249.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " L'ATELIER DES CENTRES D'ENTRAINEMENT AUX METHODES D'EDUCATION ACTIVE " pour l'année 2018 - exonération pour ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

250.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " CENTRE DE JEUNES ET DE QUARTIER - LA BICOQUE " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

251.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASBL SAINTE-WALBURGE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

252.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « MAISON DES JEUNES DE STE WALBURGE - CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE STE WALBURGE ASBL » pour l'année 2018.

253.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " L'ATELIER CREATIF DE BOIS-DE-BREUX " pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

254.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE D'ACTION CULTURELLE POUR LES HANDICAPES MENTAUX » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

255.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE PROMOTION HUMAINE - CLUB DE JEUNESSE DU NORD ASBL » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

256.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « C-PAJE (COLLECTIF POUR LA PROMOTION DE L'ANIMATION JEUNESSE ENFANCE) » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

257.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « TELE - SERVICE LIEGE A.S.B.L. » pour l'année 2018.

258.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE JUPILLE ASBL » pour l'année 2018.

259.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASBL CENTRE COMMUNAL DE JEUNES D'ANGLEUR "FERME 1313" » pour l'année 2018.

260.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES BRESSOUX-DROIXHE CJBD » pour l'année 2018.

261.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE RENCONTRE ET D'HEBERGEMENT POUR JEUNES » pour l'année 2018.

262.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE BURENVILLE » pour l'année 2018.

263.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CLUB DES JEUNES DU PERY » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

Questions orales

Entend une question orale de Mme Sophie LECRON à propos de l'affichage électorale ainsi que la réponse de M. le BOURGMESTRE.

Entend une question orale de Mme Elisabeth FRAIPONT à propos de l'Horeca, place Cathédrale ainsi que la réponse de M. le BOURGMESTRE.

La séance est levée à 22h05'.

PAR LE COLLÈGE

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Philippe ROUSSELLE

Willy DEMEYER